

Sentier Pédagogique Sous-Marin du PK18

Programme des ateliers

Durée de la sortie : 3 h

Tarif : 21.000xpf par classe (le paiement s'effectue par chèque ou par virement uniquement), gratuité pour les accompagnateurs.

Contact PPNT0 : Isabelle au 89 40 60 60

Atelier 1 : Le corail - Ecosystème marin et chaîne alimentaire

- Qu'est-ce qu'un corail ?
- Définition d'un écosystème marin
- Les causes du déséquilibre de l'écosystème marin (surpêche, pollution, etc.)
- Définition d'une chaîne alimentaire /Reconstitution d'une chaîne alimentaire marine à l'aide d'images représentant la flore et faune marine (plancton, algue, poissons herbivores, carnivores, etc.)

Atelier 2 : La pollution, ses effets et ses solutions

- Qu'est-ce que la pollution ? Définition
- Cheminement et tri des déchets, où vont-ils ?
- La durée de biodégradabilité de chaque type de déchets
- Les effets de la pollution dans la nature (dérèglement, extinction d'espèces, etc.)
- Comment limiter son empreinte environnementale ?

Atelier 3 : Visite du Sentier Pédagogique Sous-Marin et identification de la faune et flore marine

- Dans l'eau, par groupe, les élèves observent la faune et la flore marine dans leur habitat naturel
- Ensuite, sur la plage, identification et spécificité de toutes les espèces marines que l'on vient de voir dans le sentier à l'aide de supports : memento, affiches, mobiles de poissons, coquillages...
- Qu'est-ce qu'une ZPR ? son utilité, réglementation, gestion.

Les animateurs qui vont dans l'eau ont tous leur diplôme de Sauveteurs Guide en Randonnée Aquatique (ACPASRA). Les masques, tubas et gilets sont fournis par l'association le temps de la visite.

Important :

☒ S'il y a 2 classes du même établissement qui viennent en même temps, l'association se dégage de toute responsabilité concernant la gestion de la classe qui n'est pas avec nos animateurs. L'établissement scolaire doit veiller à ce qu'un nombre suffisant d'accompagnateurs soit présent sur les lieux pour effectuer la surveillance.

☒ Une fois les activités finies, les élèves sont sous l'entière responsabilité des professeurs et de l'établissement scolaire.

☒ Pour des raisons sanitaires et de sécurité, si le temps ne permet pas la venue de classe(s), l'association se réserve le droit d'annuler et de reporter la sortie à une date ultérieure.

BON POUR ACCORD, Nom l'établissement et date : Signature :	PAEPAE NO TE ORA 	Signature du président, Thierry Nouaille 
---	--	---